

conférence à salles-la-source

## Élisabeth Borrel : « Je ne désarmerai pas ! »



En lutte depuis près de 20 ans, Élisabeth Borrel constate que la raison d'Etat se joue des différents gouvernements. /Photo DDM.

À l'initiative de l'association Ranimons la cascade, de Salles-la-Source, Élisabeth Borrel est venue donner une conférence, hier soir à Souyri.

Élisabeth Borrel est l'épouse du juge Borrel qui avait été retrouvé mort en octobre 1995 en république de Djibouti. Son corps, en partie carbonisé, gisait en contrebas d'un ravin, à 80 km de Djibouti, la capitale de la république. Dans un premier temps, les enquêteurs djiboutiens et français avaient privilégié la thèse du suicide. Puis, dans le volet français, à la faveur d'un changement de juge d'instruction, la thèse d'un assassinat se précise s'appuyant sur des expertises de médico-légales et sur des témoins. De l'autre côté, les enquêteurs djiboutiens concluent au suicide. Depuis les premiers jours de cette tragédie, Élisabeth Borrel, elle-même magistrate, se bat pour faire éclater une vérité qui a bien du mal à sortir. Il est vrai qu'elle suspecte l'actuel président de la république de Djibouti, Ismaël Omar Guelleh, d'être impliqué dans la mort de son mari. Le président d'un pays à la situation très stratégique entre la Mer Rouge et le Golfe Persique et où la France est très bien implantée militairement.

De plus, l'instruction en cours

dispose d'un témoin, Mohamed Saleh Alhoumekani, ancien officier dans la garde républicaine de Djibouti, qui met en cause le président et son entourage. Arrêté au Yémen en août dernier, il a été remis en liberté au mois d'octobre et fait aujourd'hui l'objet d'une passe d'armes entre le Yémen, dont il est ressortissant et Djibouti qui veut le voir extraditer. Deux jours après sa libération, il a essuyé des coups de feu sans être blessé.

« Il a fallu huit ans pour démontrer que c'était un assassinat », explique Élisabeth Borrel qui craint aujourd'hui pour la sécurité de ce témoin et constate : « La France n'a jamais levé le petit doigt pour m'aider ». Elle soulève tout un tas de manquements et d'incohérences dans les diverses procédures engagées depuis cette époque et souligne le peu d'empressement des autorités françaises à faire la lumière sur ce dossier. « Pourquoi les autorités françaises et djiboutiennes veulent que mon mari se soit suicidé, qu'est ce que cela veut dire s'ils n'ont aucun intérêt ? » La veuve du juge a bien sa petite idée et plus que jamais elle est décidée à aller jusqu'au bout : « Je ne désarmerai pas », prévient-elle.

P. F.